

BUREAUX

Inspection réalisée par :

Département :

Date :



Conditions générales

	OUI	NON	N/A
Température confortable maintenue – minimum 20°C; idéale : 20°C à 24°C l'hiver, 23°C à 26°C l'été	☐	☐	☐
Taux d'humidité relative contrôlé – minimum 20 %, maximum 50 %, mesuré avec un hygromètre	☐	☐	☐
Absence d'odeur désagréable – ex. : chimique ou air vicié	☐	☐	☐
Absence de bruit gênant – ex. : ventilation ou climatisation émettant un niveau sonore inhabituel	☐	☐	☐
Sorties de ventilation munies de diffuseurs pour éviter les courants d'air	☐	☐	☐
Filtres de ventilation propres	☐	☐	☐
Système de ventilation inspecté annuellement	☐	☐	☐
Diffuseurs ou grilles de retour d'air non obstrués par des objets ou du mobilier	☐	☐	☐
Système de ventilation distinct de celui de la production	☐	☐	☐
Aucune trace de moisissure	☐	☐	☐
Absence de fuites d'eau ou de déversement quelconque	☐	☐	☐
Tuiles au plafond propres et recouvrant tout le plafond	☐	☐	☐
Aucune présence de matières dangereuses ni d'échantillons de produits non identifiés	☐	☐	☐
Papiers et déchets vidangés régulièrement	☐	☐	☐
Trousse de premiers soins complète et disponible	☐	☐	☐
Luminaires en bon état, aucun papillotement ou lumière brûlée	☐	☐	☐
Fenêtres en bon état, aucune saleté, moisissure ou fissure	☐	☐	☐
Extincteurs visibles, dégagés et accessibles	☐	☐	☐

Poste de travail

Propre et dégagé – ex. : 120 cm d'espace libre devant les classeurs pour en faciliter l'accès, espace pour les jambes sous la station de travail	☐	☐	☐
Mobilier	☐	☐	☐
- en bon état, disposé de façon sécuritaire - absence d'arêtes ou d'angles pouvant blesser	☐	☐	☐
Chaise de travail ajustable munie de 5 roulettes	☐	☐	☐
Écran d'ordinateur propre, hauteur ajustée à son utilisateur	☐	☐	☐
Éclairage suffisant et fonctionnel – 550 lux minimum au poste de travail, absence de lampe qui clignote	☐	☐	☐
Aucun reflet provenant des luminaires ou des fenêtres sur l'écran de l'ordinateur	☐	☐	☐
Store ou rideau pour se protéger des rayons solaires si requis	☐	☐	☐
Tablettes et classeurs non surchargés	☐	☐	☐
Dégagement suffisant pour ouvrir facilement les tiroirs	☐	☐	☐
Tiroirs de classeur fermés	☐	☐	☐
Cloison mobile solidement arrimée et installée aux endroits appropriés	☐	☐	☐
Fils électriques et téléphoniques	☐	☐	☐
- en bon état - fixés au sol dans les aires de circulation - attachés et protégés des risques de coincement	☐	☐	☐
Équipement d'appoint sécuritaire	☐	☐	☐

Poste de travail (suite)

	OUI	NON	N/A
★ On ajuste bien son poste de travail	☐	☐	☐
★ On ouvre un tiroir de classeur à la fois	☐	☐	☐
★ On n'utilise pas la chaise comme un tabouret ou un escabeau	☐	☐	☐

Plancher et tapis

Propre et en bon état	☐	☐	☐
Sans dénivellation ou pente	☐	☐	☐
Tapis maintenu solidement en place	☐	☐	☐

Escaliers et corridors

Propres et dégagés – 600 mm minimum ou 1100 mm minimum lorsque le corridor sert d'accès à une issue	☐	☐	☐
Éclairage suffisant ¹ – 50 lux	☐	☐	☐
Sortie de secours indiquée avec enseigne lumineuse munie d'un système d'éclairage d'urgence en cas de panne électrique	☐	☐	☐
Plan d'évacuation affiché	☐	☐	☐
Porte ou fenêtre de passage entièrement vitrée signalée par une bande adhésive de couleur	☐	☐	☐
Porte coupe-feu maintenue fermée	☐	☐	☐
Rampe d'escalier présente	☐	☐	☐
★ On tient la rampe d'escalier en montant ou en descendant	☐	☐	☐
★ On ne court pas dans les escaliers ou les corridors	☐	☐	☐

Salles de service (caféteria, photocopie, rangement)

Empilage sécuritaire du matériel – ex.: placer les boîtes les plus grandes ou lourdes et les objets les plus souvent utilisés à la hauteur de la taille	☐	☐	☐
Tabouret-escabeau disponible pour atteindre les objets situés au-dessus des épaules	☐	☐	☐
Têtes de gicleurs dégagées de tout obstacle – 45 cm minimum	☐	☐	☐
Dégagement suffisant autour des équipements nécessitant le chargement de matériel – ex.: photocopieur, imprimante	☐	☐	☐
Photocopieur ou imprimante installé dans des aires bien ventilées	☐	☐	☐
Poubelle avec couvercle dans la cafétéria	☐	☐	☐
Absence de produits périmés dans les armoires et le réfrigérateur	☐	☐	☐
Équipements de coupe, de poinçonnage ou d'agrafage munis de protecteurs	☐	☐	☐
★ On utilise un chariot pour transporter les boîtes ou toute charge lourde	☐	☐	☐
★ On utilise la procédure recommandée pour déloger le papier de l'imprimante ou du photocopieur	☐	☐	☐
★ On ferme les équipements émettant de la chaleur avant de quitter pour la nuit – ex.: réchaud du café	☐	☐	☐

★ Ce pictogramme indique les actions ou les méthodes de travail à observer.

1. Le nombre de lux requis (niveau d'éclairement) selon la zone et la nature du travail est indiqué à l'annexe VI du Règlement sur la santé et la sécurité du travail.